

Notice sur la famille Meuron et histoire du régiment du même nom

Autor(en): **Meuron, Guy de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch / Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung =
Annuaire / Société suisse d'études généalogiques**

Band (Jahr): - **(1986)**

PDF erstellt am: **17.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-697398>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Notice sur la famille Meuron et histoire du régiment du même nom

Par Guy de Meuron, Bâle

Typiquement neuchâteloise, la famille Meuron (1) est originaire de Saint-Sulpice, petit village à l'extrémité du Val-de-Travers, sur la route Neuchâtel - Les Verrières - Pontarlier. Saint-Sulpice est aujourd'hui complètement abandonné, car la nouvelle route cantonale et la voie ferrée du Franco-Suisse passent toutes deux au nord, au-dessus du village.

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, la route principale passait à travers le village; c'était l'ancienne "route de la Chaîne", ainsi dénommée parce qu'elle était barrée par une forte chaîne à gros anneaux de fer, scellée entre deux rochers. En cas de danger, après avoir allumé des brasiers sous cette chaîne, les arquebusiers de la Tour Bayard défendaient ce passage obligé. C'est ainsi que l'avant-garde de Charles le Téméraire, qui voulait marcher sur Neuchâtel et Berne, dut rebrousser chemin et fut obligée de passer par le col de Jougne, avant de descendre sur Grandson.

Tout le roulage de France passait par cette ancienne route: l'important trafic des Personnes et des marchandises, entre autres le sel, transitait alors par Saint-Sulpice. La route, par ses voyageurs et ses marchands, apportait par des échanges de marchandises et de voyageurs, de nouvelles idées et de l'air frais au pays.

Cette ancienne route, raide et malaisée, ainsi que l'Areuse, sont les deux éléments qui ont influencé toute la vie de ce village durant plusieurs siècles. L'Areuse, de type vaudois, jaillit directement au bas d'une imposante paroi de rochers, avant de s'écouler en rivière plus ou moins abondante suivant les saisons; elle faisait tourner autrefois de nombreux moulins à grain, à huile et autres martinets. Il est donc naturel que, mis à part quelques petits paysans, la plupart des habitants de Saint-Sulpice étaient d'habiles artisans, forgerons, menuisiers, charpentiers, qui remettaient en état les chariots et les voitures malmenés lors du passage raide de la descente sur le village. D'autres étaient meuniers ou tanneurs, sans oublier les indispensables aubergistes et hôteliers.

Les tout premiers représentants de la famille sont déjà mentionnés en 1394 sous le terme d' "enfants de Fichereu". Ils furent désignés ensuite sous les noms de Moron, Moëron, Mahuron, Mehuron, puis Meuron. Ils formaient un groupe à part, indépendant du tronc commun, de condition particulièrement modeste, qui vivaient avec peine. Certains étaient d'ailleurs

peu recommandables; accusés de sorcellerie, quatre d'entre eux portèrent encore le surnom de "Fichefeu"; le dernier représentant de ce groupe mourut en 1635.

Leurs biens furent échangés ou achetés par leurs cousins plus industriels qui descendaient de Sibylle, femme de Claude (IIe génération). Un autre Claude, auteur du tronc commun, son petit-fils, eut entre autres quatre fils, Antoine, Guillaume, George et Abraham qui, à la Ve génération, perpétuèrent la descendance de la famille Meuron jusqu'à nos jours (voir tableaux I, II, III, IV et V).

Les descendances de Guillaume, de George et d'Abraham sont éteintes. Seule, la descendance d'Antoine est encore vivante dans le groupe des Meuron-Wolff.

Signalons que, dans la descendance de George, la branche des Meuron de Corse se terminait avec Marie-Antoinette (1813-1896), alliée Poschi. Comme ses frères n'avaient pas de fils, l'un d'eux, Napoléon Meuron, adopta les deux fils de Marie-Antoinette, leur légua son nom et ses biens. Leurs descendants, qui portèrent dès lors le nom de Poschi-Meuron, habitent aujourd'hui encore à Lucques.

Quelques mots sur les diverses armoiries de la famille. La première était avant l'anoblissement "D'argent, à une fleur de viorne, tigée et feuillée de sinople et mouvant d'un mont de trois coupeaux du même". Pourquoi une fleur de viorne? Dans son Dictionnaire du parler neuchâtelais (2), W. Pierrehumbert indique, sous le terme Meuron: "Petit fruit, noir à sa maturité, qui vient en ombelles sur la viorne cotonneuse, *Viburnum lantana* L.". De cette armoirie, il existe diverses variantes suivant les métiers et la fantaisie de ceux qui la portaient et qui y ajoutaient un marteau, un coeur, une ou deux étoiles ou une fleur-de-lys. D'autres membres avaient comme armoiries: "D'or, à un mûrier au naturel, planté sur un mont de trois coupeaux de sinople" (3). Comme autre signification du terme MEURON, W. Pierrehumbert indique qu'il signifie aussi "une mûre, soit le fruit de la ronce, mûrier sauvage". Cette armoirie sera reprise lors de l'anoblissement de la famille en 1763 et 1789.

Quant à la troisième armoirie conférée lors de l'anoblissement de 1711: "D'or, à la Tête de More au naturel, tortillée d'argent, à la bordure du même, chargée de treize coquilles de sable". A ce sujet, Pierrehumbert note que "ce nom de MEURON fut peut-être à l'origine un "sobriquet désignant une personne au visage noirâtre comme un meuron. La tête de nègre conviendrait donc très bien". Dans ces trois cas, il s'agit donc d'armoiries typiquement parlantes (4).

Les armoiries Poschi-Meuron, reprises de celles de la famille Meuron, se blasonnent comme suit: "Coupé, d'or à la Tête de more de sable, tortillée d'argent et d'azur à trois poissons

(2 et 1) d'argent, nageant vers sénestre".

La famille Meuron a donné naissance au cours des siècles à d'éminents représentants, tels, entre autres,

- plusieurs peintres: Maximilien de Meuron (1785-1868), célèbre par ses paysages romantiques, fondateur du Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel (5); son fils, Albert de Meuron (1823-1897), dans la ligne de son père (6), et plus tard, Louis de Meuron (1868-1949), dont les lumineux paysages du lac de Neuchâtel, les fleurs et les portraits rappellent l'école des Impressionnistes (7);
- des officiers supérieurs, tels, Pierre Frédéric de Meuron (1746-1813), colonel au régiment Meuron, lieutenant-général dans l'armée britannique; Jean-Pierre de Meuron (1744-1803), dit Meuron-Bulot, et François-Henri de Meuron (1771-1859), dit Meuron-Bayard, tous deux colonels au régiment Meuron (8); le colonel-divisionnaire Charles-Edouard de Meuron (1863-1950) et le colonel-instructeur Claude de Meuron (1907-);
- un officier de marine, Alfred de Meuron (1871-1959), qui servit dans la marine allemande;
- Auguste-Frédéric de Meuron (1789-1852), qui, à son retour du Brésil, fonda la Maison de santé de Préfargier, l'actuelle clinique psychiatrique bien connue, à Marin, près de Neuchâtel (9).

Mais le plus grand de tous est sans conteste Charles-Daniel de Meuron (1738-1806), dit le Général Meuron, fondateur, propriétaire et commandant d'un régiment suisses portant son nom, dans le cadre du service des Suisses à l'étranger.

Avant de passer à l'histoire proprement dite du régiment Meuron, consacrons quelques lignes au service militaire des Suisses à l'étranger. C'est une histoire fort complexe, pleine de controverses, de pages de gloire et de points sombres. Cette histoire commence aux XVe et XVIe siècles avec celle des mercenaires, ces soldats qui se mettaient directement sous l'autorité d'un prince étranger en se battant pour lui. On a parlé de trafic du sang: c'est vrai, mais soyons justes, nos ancêtres y furent poussés par la pauvreté de leurs montagnes, les familles nombreuses et les entraves que leurs voisins mettaient à leur commerce et à leurs industries.

Pour remédier aux graves inconvénients du mercenariat, on imagina le système des capitulations ou conventions militaires divisées en chapitres (du latin capitulum); il s'agissait en somme de traités basés sur les alliances des cantons suisses avec les pays étrangers. Par ce système, le Corps Helvétique tout entier, un ou plusieurs cantons, ou même un simple particulier s'engageaient à fournir à une puissance étrangère des régiments recrutés en Suisse et commandés par des Suisses.

Ces Suisses capitulés, en servant le roi de France par exemple, servaient leur patrie. Hors des frontières, ils étaient exterritorialisés; ils servaient sous leurs propres drapeaux, ne pouvaient être commandés que par des Suisses et jugés par des juges suisses appliquant les lois des cantons. C'est ainsi que des milliers de jeunes Suisses partirent chercher un meilleur avenir hors des frontières.

Dans les cantons catholiques, on servait principalement la France, l'Allemagne et l'Autriche, alors que dans les cantons protestants on s'engageait de préférence aux Pays-Bas et en Angleterre. Les régiments suisses combattirent dans toute l'Europe, aussi bien en Russie qu'en Espagne, également aux Indes, à Ceylan et au Canada. De plus, le service étranger apporta de l'air frais en Suisse qui s'ouvrit ainsi de plus en plus à la civilisation européenne.

C'est dans ce cadre des régiments capitulés que servit le régiment Meuron, "régiment suisse-neuchâtelois" et régiment privé que Charles-Daniel de Meuron leva en 1781 pour le compte de la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales. Il n'en était pas seulement le colonel-propriétaire, mais en fut aussi dans ses débuts le colonel-commandant.

Du point de vue politique, on se trouvait en cette seconde moitié du XVIII^e siècle en pleins conflits franco-anglais. Les Français avaient aux Indes quelques comptoirs sur les côtes indiennes et une position prépondérante à l'intérieur grâce à une alliance avec les souverains du Mysore. Quant aux Anglais, ils ne possédaient que de rares comptoirs et un point d'appui à Madras, mais pas de rade importante. Du côté hollandais, leur toute-puissante Compagnie marchande des Indes Orientales étendait sa domination sur le Cap de Bonne-Espérance, Ceylan - avec sa gigantesque rade de Trinquemalé - et les principales îles de la Sonde. violemment attaqués dans leur commerce, les Pays-Bas voyaient les menaces des Anglais peser sur leurs colonies. La France devait aussi défendre ses établissements des Indes. Devant le danger grandissant, ces deux puissances cherchèrent à s'entendre pour la défense commune de leurs intérêts. Les Pays-Bas demandèrent à la France de leur procurer un nouveau régiment pour renforcer leurs troupes. C'est ainsi que par l'entremise de Choiseul, ministre de Louis XV, Charles-Daniel de Meuron fut sollicité de lever un régiment pour le compte de la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales.

Charles-Daniel de Meuron, qui allait devenir une importante figure parmi le service des Suisses à l'étranger, avait déjà derrière lui toute une carrière militaire. Son père, tanneur-chamoiseur, l'avait envoyé en Suisse allemande à l'âge de 16 ans pour apprendre l'allemand et vendre les articles fabriqués à Saint-Sulpice. Après avoir travaillé à Liestal, puis à Bâle, le jeune Meuron se rend à Strasbourg. Ayant fait la



Pl. 1

connaissance d'agents recruteurs dans cette ville, il s'engage, à peine âgé de 18 ans, dans le régiment suisse de Hallwyl au service du roi de France. Ce régiment, stationné à Rochefort, près de La Rochelle, peut être comparé aux "Marines" actuels, c'est-à-dire des troupes combattant sur des navires - ou sur terre - et qui libéraient les équipages de toute obligation de mousqueterie.

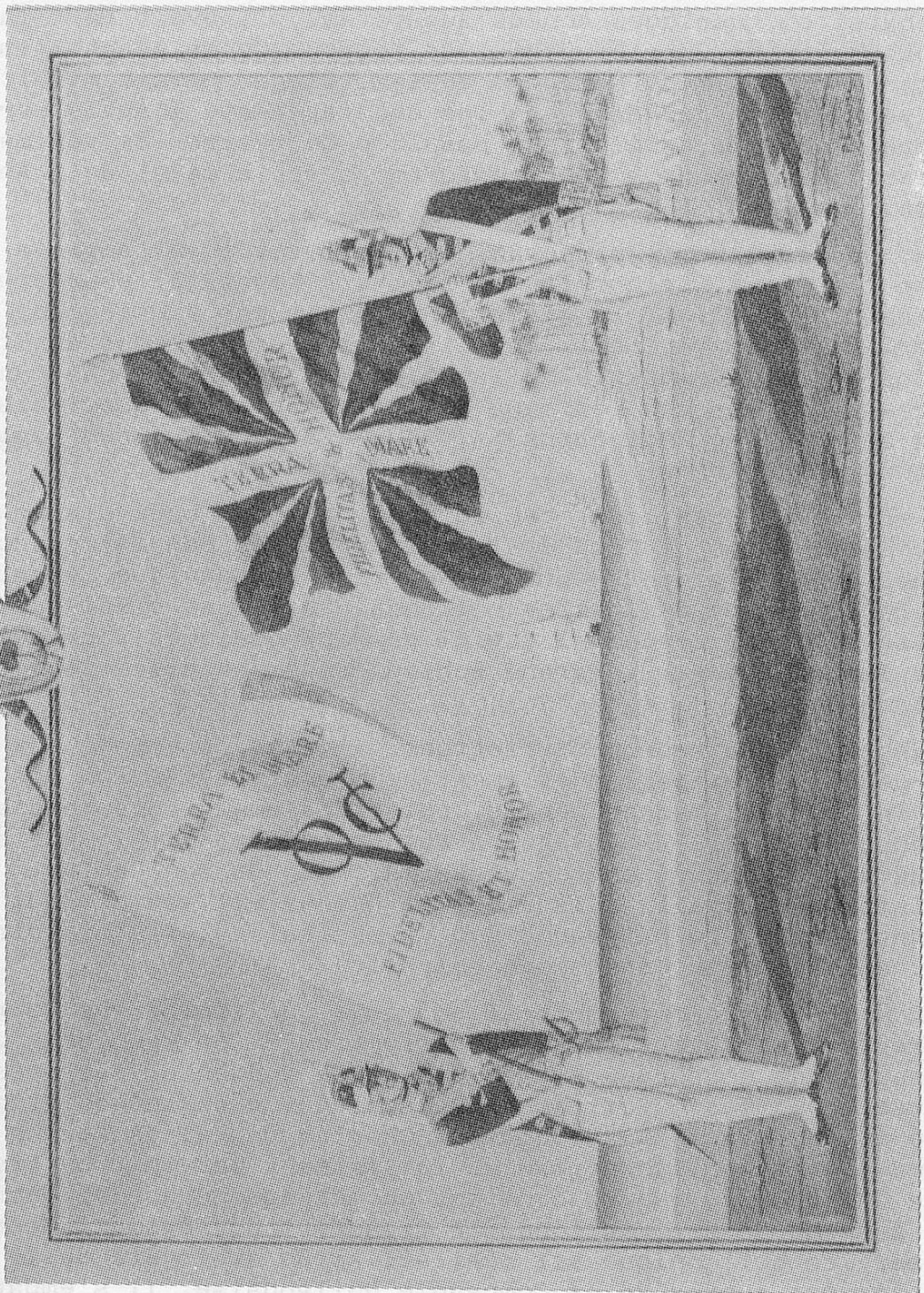
Comme jeune lieutenant, Meuron monte à bord du "Florissant" armé de 74 canons et participe aux Antilles à divers combats contre les Anglais; grièvement blessé, il rentre en France, où il reçoit du roi une pension annuelle de 800 livres. Peu après, Meuron s'engage dans le régiment des Gardes-Suisses, où il servira durant 16 ans. A côté de la vie tranquille et monotone des troupes de garnison, il participe activement à la vie mondaine des salons parisiens où il se cultive et se forme le goût. C'est alors qu'il fait la connaissance de Choiseul qui eut une grande influence sur son avenir.

En mai 1781, Charles-Daniel de Meuron signe à Paris une capitulation avec les représentants de la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales, suivant laquelle il lèvera un régiment "suisse-neuchâtelois", composé de 10 compagnies avec un total de 1100 hommes. Equipé et armé, le régiment se rassemble à l'île d'Oléron, où il est assermenté avant son départ pour la ville du Cap. Il y débarque en février 1783, après un voyage mouvementé.

De nombreuses difficultés, financières principalement, des calomnies aussi, s'abattent sur Charles-Daniel de Meuron qui, après avoir donné le commandement du régiment à son frère, Pierre-Frédéric, s'embarque pour l'Europe. Charles-Daniel de Meuron se rend directement aux Pays-Bas pour réclamer, auprès des directeurs de la Compagnie Hollandaise, le paiement des arrérages de solde. Mais, hélas, en vain ...

Pendant ce temps, le régiment Meuron avait été embarqué pour Ceylan, où il est réparti entre les diverses garnisons de l'île: 5 compagnies à Colombo, deux à Galle et deux à Trinque-malé. Aujourd'hui encore, on connaît l'existence de ce régiment qui y a laissé un bon souvenir, car il s'est toujours conduit de façon correcte et honorable.

Le vent révolutionnaire qui soufflait alors en Europe avait provoqué, non seulement la fuite du Stathouder, le prince Guillaume V d'Orange qui s'était réfugié auprès de son cousin George III, le roi d'Angleterre, mais aussi la proclamation de la République batave et la banqueroute de la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales. Le gouvernement anglais fit alors signer au Stathouder la déclaration de Kew, suivant laquelle "l'Angleterre prendra sous sa protection les colonies hollandaises pour les soustraire à une invasion française...". La situation du régiment Meuron devint alors des



Pl. 2

la rade de Trincomalee. Les deux compagnies du régiment Néron
 déjà attaché Ceylan en emparant des forces qui défendaient
 Sans attendre la fin des négociations, les Anglais avaient

plus précaires et sa destinée fut suspendue à un fil.

C'est à ce moment que surgit comme "deus ex machina" un Ecosais, Hugh Cleghorn. Jeune professeur d'histoire, entré dans les services secrets britanniques, il avait été en poste à Neuchâtel où, quelques années auparavant, il avait fait la connaissance de Charles-Daniel de Meuron. Connaissant l'importance du régiment Meuron à Ceylan, Cleghorn fait miroiter aux yeux de son gouvernement les avantages que l'Angleterre pourrait obtenir, s'il était possible de retirer ce régiment du service hollandais pour le faire passer à celui de l'Angleterre.

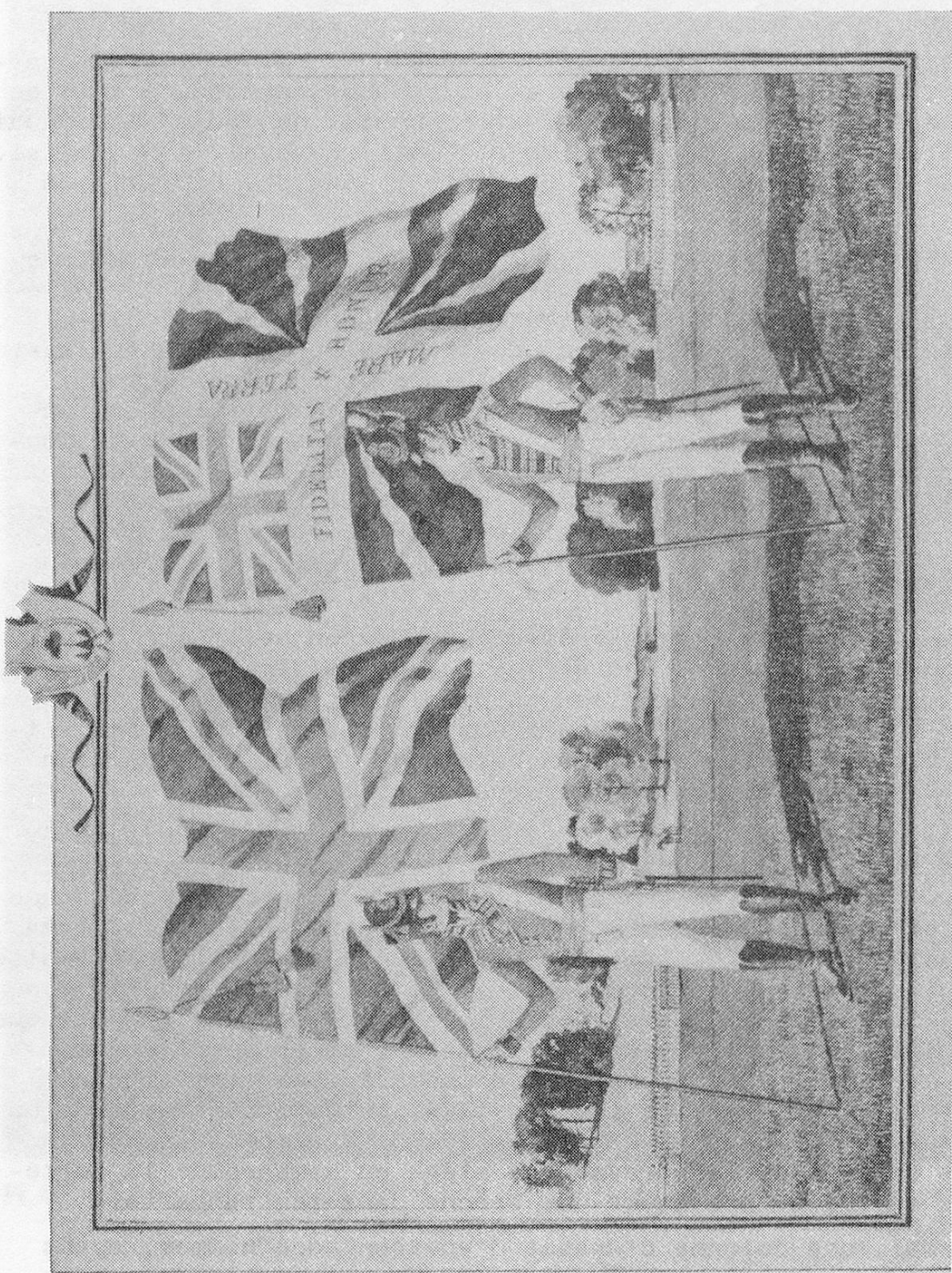
Ayant approuvé cette proposition, le gouvernement anglais donne l'ordre à Cleghorn de se rendre à Neuchâtel pour prendre contact avec Meuron. La situation n'était pas simple pour le propriétaire du régiment, car il avait prêté serment au Stathouder et à la Compagnie Hollandaise et ne pouvait pas sans autre transférer son régiment au service britannique. Mais, d'un autre côté, s'il refusait, tout était perdu, son régiment et tous ses soldats.

Fin mars 1795, ces deux messieurs signent une capitulation provisoire, dite de Neuchâtel, qui règle les conditions du transfert du régiment Meuron au service britannique, ainsi que le règlement des dettes hollandaises. C'est ainsi que la petite ville de Neuchâtel devint pendant quelques jours une case importante sur le grand échiquier des services secrets britanniques.

Cleghorn presse Meuron d'effectuer avec lui ce voyage aux Indes pour assurer personnellement ce transfert. Vu son âge et ses infirmités, Meuron hésite, puis finalement accepte d'entreprendre ce périlleux voyage. Avant de partir, il liquide ses affaires courantes, entre autres fait don de son Cabinet d'histoire naturelle à la ville de Neuchâtel, cabinet qui donnera plus tard naissance à deux musées, celui d'histoire naturelle et celui d'ethnographie (10).

Meuron et Cleghorn se mettent en route par Venise, Le Caire, la Mer rouge. Voyage riche en péripéties et en aventures diverses avant d'aborder sur la péninsule indienne; ils prennent contact avec les autorités anglaises en vue des négociations avec le gouvernement de Colombo. Charles-Daniel de Meuron informe secrètement son frère en lui faisant parvenir un fromage hollandais, lequel contient un message personnel. Après une semaine de négociations, le transfert du régiment Meuron au service britannique est réalisé; après avoir été délié de son serment auprès de la Compagnie Hollandaise, il s'embarque pour le continent indien.

Sans attendre la fin des négociations, les Anglais avaient déjà attaqué Ceylan en s'emparant des forts qui défendaient la rade de Trinquemalé. Les deux compagnies du régiment Meuron



Pl. 3

qui s'étaient battues avec courage furent autorisées à sortir avec les honneurs de la guerre, tambours battants et drapeaux déployés. Et c'est ainsi que l'île de Ceylan avec toutes ses richesses devint une des plus belles perles de la Couronne britannique.

Le régiment Meuron fut ensuite envoyé à Madras où il tint garnison, ainsi que dans les forteresses avoisinantes. A côté de ses obligations militaires, Charles-Daniel de Meuron continuait à collectionner de nombreux objets qu'il envoyait à Neuchâtel. "C'est une maladie dont je ne guérirai jamais", écrit-il un jour.

En 1798, Meuron signe avec les autorités anglaises de Madras une nouvelle capitulation provisoire, suivant laquelle le régiment passe au service britannique. Quant aux difficultés financières, elles reprennent de plus belle avec les Anglais. Comme personne ne veut payer le colonel-propriétaire pour l'entretien de son régiment, il se décide à partir pour Londres, où il arrive fin 1797 après une traversée des plus mouvementées. Au cours de tractations fort pénibles, Meuron doit se résigner à conclure un nouvel arrangement en septembre 1798, suivant lequel son régiment est incorporé dans l'armée anglaise; il garde sa composition, sa devise et ses drapeaux dans lesquels on incorpore les armes britanniques.

Pendant ce temps, Pierre-Frédéric de Meuron avait été nommé commandant en chef de toutes les troupes militaires à Ceylan, avec mission d'y réorganiser l'administration civile; il y réussit avec succès, non seulement grâce à ses qualités militaires et à la fermeté de son caractère, mais aussi par son esprit d'organisation et son sens des réalités.

Sur le continent indien, l'influence française restait toujours vivace sur les hauts plateaux du Dekkan et du Mysore. C'est là que régnait en maître le sultan Tippoo entouré d'une cour brillante. Grâce aux Français, Tippoo avait fortifié sa capitale de Seringapatam et son imposante citadelle construite sur une île de la rivière Cauvery. Comme Tippoo menaçait continuellement les Anglais, ceux-ci entreprirent une gigantesque expédition contre lui en mobilisant une armée de 60.000 hommes, avec canons, éléphants et d'innombrables impedimenta. Se mettant en marche en février 1799, cette armée mettra plus de deux mois pour arriver aux abords de Seringapatam. Les Anglais commencent les travaux de siège en bombardant la forteresse en vue de pratiquer une brèche dans les remparts.

Le 4 mai, une colonne d'assaut d'environ 4000 hommes, ayant en tête deux compagnies du régiment Meuron, celle des chasseurs et celle des grenadiers, s'élance à l'assaut de la forteresse. Le sultan Tippoo est massacré avec sa garde et la citadelle de Seringapatam tombe en fin de journée. Ces hauts faits militaires eurent en Europe, et surtout en Angleterre,



Pl. 4

un immense retentissement, car, par la chute de l'empire du Mysore, ils assurèrent dès lors la mainmise des Anglais sur les Indes, tout en marquant la décadence des Français dans ces régions.

Le régiment Meuron a laissé de nombreux morts en terre indienne, surtout à Seringapatam (cimetière de la garnison), mais aussi à Madras, à Vellore et à Pondichéry. De grandes pierres tombales, souvent d'imposants monuments funéraires perpétuent la mémoire de ces officiers et soldats, parfois de leurs épouses et même de leurs enfants.

En Europe, les hostilités avaient repris au début du XIXe siècle, sous l'emprise de Napoléon. L'Angleterre commençait à rallier une partie de sa flotte pour renforcer ses positions autour du continent européen. C'est dans le cadre de ces opérations que le régiment Meuron fut rappelé en Europe au début de février 1806. Après avoir été reconstitué en Angleterre, le régiment fut envoyé à Gibraltar, puis en Sicile et à Malte.

Au début de 1813, il reçut l'ordre, avec le régiment de Watteville, de s'embarquer pour l'Amérique du Nord, participer à la défense des provinces canadiennes restées fidèles à l'Angleterre. En effet, les Etats-Unis, devenus souverains, avaient commencé au sud des Grands Lacs, leur expansion en direction du Nord et de l'Ouest. A la fin de sa carrière, le régiment Meuron va donc servir dans cette contrée toute chargée d'histoire, la vallée du Richelieu, ce cours d'eau qui, du Lac Champlain, se déverse dans le Saint-Laurent.

C'est donc avec des troupes anglo-canadiennes que le régiment Meuron combat sous les ordres du lieutenant-général Prévost, Genevois d'origine et gouverneur du Canada. En septembre 1814, le régiment Meuron participe à la prise de la ville de Plattsbourg, sur le Lac Champlain, qu'il fallut malheureusement abandonner pour des raisons stratégiques, la flotte anglaise ayant été battue par celle des Américains. C'est après ces campagnes que fut délimitée la frontière entre le Canada et les Etats-Unis. Lors de la conclusion de la paix en Europe, en 1815, le régiment Meuron fut rapatrié en Angleterre et licencié l'année suivante. Aux officiers et soldats restés au Canada, on concéda des terrains qu'ils purent cultiver à leur guise.

Ainsi se termine l'histoire de ce régiment qui porta toujours le même nom et put le conserver même après la mort des deux colonels-propriétaires. Il avait servi sur quatre continents durant une période de 35 ans et quatre mois, 14 au service hollandais et 21 au service britannique. Environ 4300 hommes passèrent dans ses rangs, ainsi que 218 officiers, dont 62 Neuchâtelois et 65 d'autres cantons suisses et pays alliés; 17 firent partie de la famille Meuron.

Mais cette histoire ne serait pas complète, s'il n'était fait mention de l'aventureuse expédition de la Rivière Rouge. Après le licenciement du régiment, Lord Selkirk, noble Ecossais, avait engagé quelques officiers et leurs hommes pour reprendre divers comptoirs (entre autres à Fort William sur le Lac Supérieur et à la Rivière Rouge sur le Lac Ontario) qui avaient été pris par une compagnie rivale faisant également le commerce de fourrures dans l'Ouest canadien. Cette colonie de la Rivière Rouge donnera naissance plus tard à la ville de Winnipeg; dans le faubourg de Saint-Boniface une longue artère, l'Avenue des Meurons ou de Meuron's Street, perpétue aujourd'hui encore le souvenir de ces anciens colons.

Quant à Charles-Daniel de Meuron, il s'était retiré à Neuchâtel dans sa belle propriété de la Grande Rochette qu'il avait rénoverée et embellie à l'italienne. Mais sa santé décline et il doit se confier à son chirurgien. Vu les conditions médicales de l'époque, la nature du mal, Meuron ne survit pas à l'opération et décède le 4 avril 1806, à l'âge de 68 ans; deux jours plus tard, on l'enterre avec les honneurs militaires.

C'était un homme au caractère fortement trempé, qui allait toujours droit au but, sans se soucier des événements contraires et de la méchanceté des hommes. Il poursuivait sa route, sur des chemins défoncés, en bateau, à dos de chameau jusque dans les pays lointains, souvent agité de fièvre et en proie à de nombreux maux, lorsqu'il savait que cela était nécessaire.

Son mariage ne fut pas heureux et il n'eut pas d'enfant. Son régiment fut sa propre famille. Meuron se sentait responsable du sort de son régiment et de ses hommes, tout comme aujourd'hui un patron d'une petite entreprise l'est vis-à-vis de ses ouvriers. Son devoir était de lutter pour l'existence de ses soldats, qui, d'un jour à l'autre, pouvaient se trouver sans travail et sans solde. Cela, il ne pouvait l'accepter. C'est pourquoi il frappait inlassablement à toutes les portes, seul contre la toute-puissante machine de la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales et les ministres de Sa Majesté Britannique.

Le général Charles-Daniel de Meuron est un exemple de persévérance, de courage et d'idéalisme; il fut l'une des personnalités les plus représentatives de Neuchâtel au XVIIIe siècle, le type de l'"honnête homme", avec toutes ses qualités, sa culture, sa connaissance des sciences, sa sagesse et par-dessus tout, le sens du devoir et de l'honneur.

Il a laissé derrière lui toute une ambiance et un style qui en font une silhouette particulièrement attachante et vivante comme celle d'un personnage de légende.

N o t e s

- 1) Deux articles sur la famille Meuron, dûs à la plume de Pierre de Meuron (1863-1952), ont paru dans l'Almanach Généalogique Suisse, vol.II pp.341-351 (1907) et vol.VI pp.393-402 (1936)
- 2) William Pierrehumbert, Dictionnaire du parler neuchâtelois, Neuchâtel 1926
- 3) Il s'agit très probablement dans ce dernier cas de l'arbre du mûrier blanc (morus, en latin), aussi dénommé meurier en ancien parler neuchâtelois, et dont les feuilles servent à nourrir les vers à soie.
- 4) Léon et Michel Jéquier, Armorial Neuchâtelois, vol.II pp.69-71, Neuchâtel 1939-1944
- 5) Maurice Jeanneret, Un siècle d'art à Neuchâtel, La Baconnière, Neuchâtel 1942
Pierre von Allmen, Maximilien de Meuron et les peintres de la Suisse romantique, Neuchâtel 1984
- 6) Philippe Godet, Le peintre Albert de Meuron, Neuchâtel 1901
- 7) Charly Guyot et Edouard Muller, Louis de Meuron, Neuchâtel
- 8) Guy de Meuron, Le Régiment Meuron, Editions d'En Bas, Forum Historique, Lausanne 1982
- 9) Guy de Meuron, Otto Rigggenbach et Robert de Coulon, La Maison de Santé de Préfargier 1849-1949, Neuchâtel 1949
- 10) Susy Langhans-Mainc, Madame de..., Viktoria Verlag, Bern 1972
Elisabeth de Meuron. Ein Erinnerungsalbum von Rosmarie Borle, Corinna Pulver u.a., Edition Erpf, Bern 1980
- 11) Plaquette sur le "Musée d'Histoire naturelle" par Christophe Dufour et Jean-Paul Haenni, Ed.Gilles Attinger, Hauterive 1985

L'auteur de cet article a écrit un livre qui est le fruit de longues recherches historiques sur la vie aventureuse du régiment Meuron, dans le cadre du service suisse à l'étranger au XVIIIe siècle. S'appuyant sur de nombreux documents d'archives, il dépeint l'épopée romanesque et haute en couleurs de ces intrépides soldats et de leurs chefs, au cours d'un périple de 35 ans à travers le monde (voir note 8).



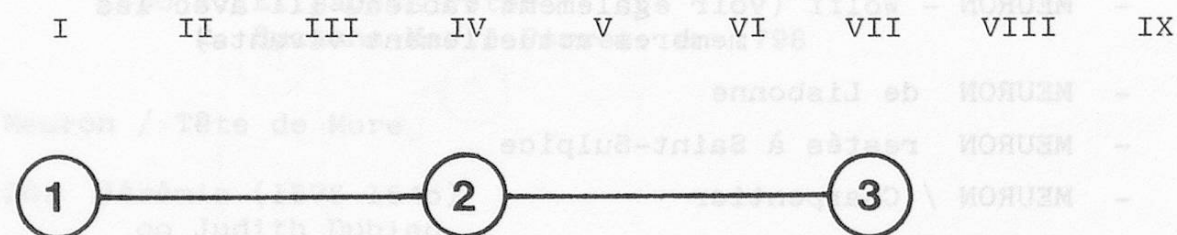
Pl. 5

T A B L E A U I

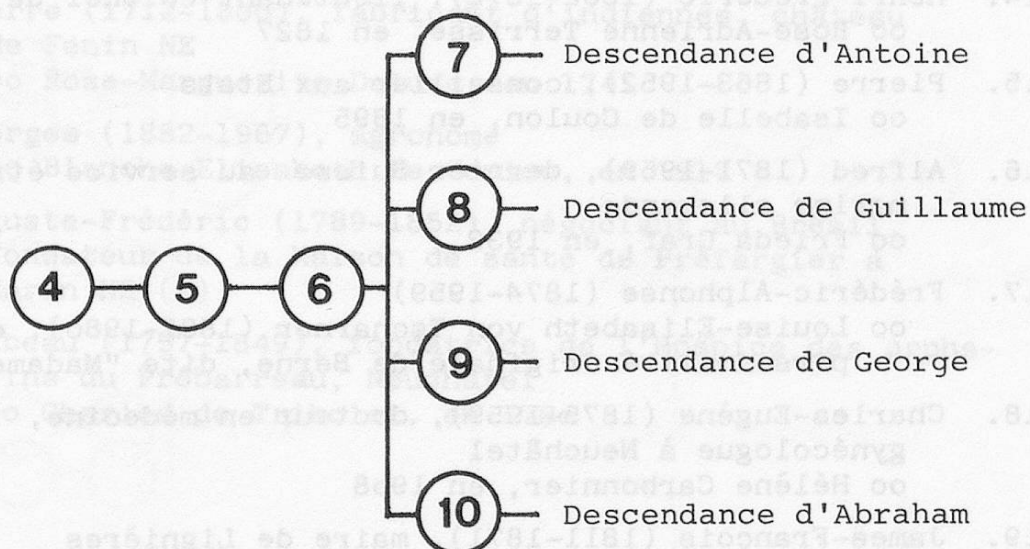
Les premiers " M e u r o n "

1. Enfants de "Fichefeu" (cit.1394), Perrin (cit.1414)
2. Jehan (IVe génération) cité comme cousin de Claude, père d'Antoine
3. Jacqua (VIIe génération), également dénommée "Fichefeu", sorcière exécutée en 1635
4. Claude, époux de Sibylle (IIe génération)
5. Antoine, meunier à Saint-Sulpice (IIIe génération)
6. Claude, meunier à Saint-Sulpice (IVe génération)
7. Antoine, meunier à Saint-Sulpice, maire des Verrières, (Ve génération)
8. Guillaume, aubergiste à Môtiers (Ve génération)
9. George, banderet au Val-de-Travers (Ve génération)
10. Abraham (Ve génération)

Non rattachés au tronc commun :



Tronc commun :



T A B L E A U II

Descendance d' A n t o i n e

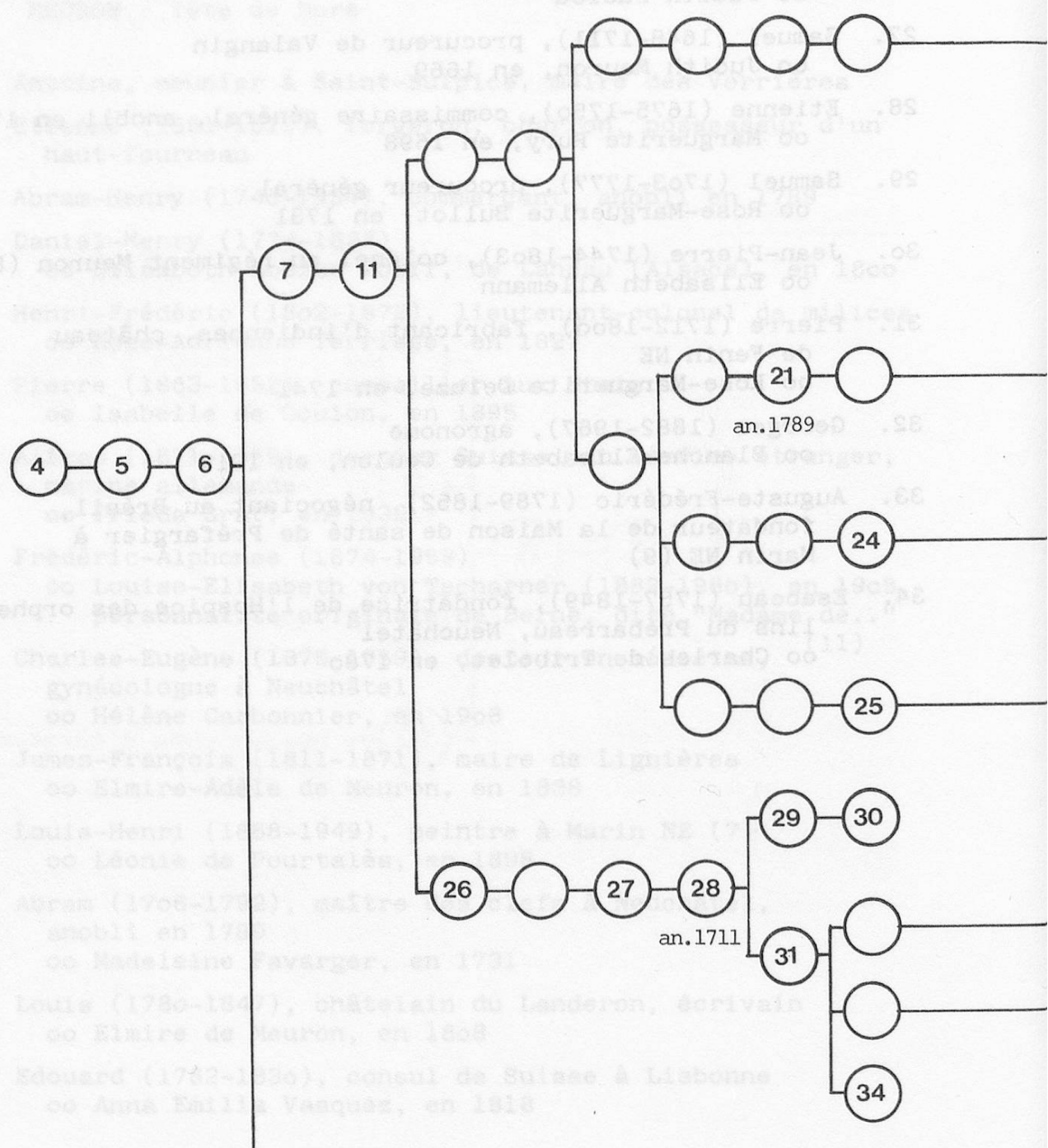
- MEURON - Wolff (voir également Tableau III avec les membres actuellement vivants)
 - MEURON de Lisbonne
 - MEURON restés à Saint-Sulpice
 - MEURON / Charpentier
 - MEURON / Tête de More
-
7. Antoine, meunier à Saint-Sulpice, maire des Verrières
 11. Etienne (1561-1619), forgeron, charron, possesseur d'un haut-fourneau
 12. Abram-Henry (1740-1824), commerçant, anobli en 1789
 13. Daniel-Henry (1774-1837)
oo Elisabeth-Louise Wolff, de Landau (Alsace), en 1800
 14. Henri-Frédéric (1802-1872), lieutenant-colonel de milices
oo Rose-Adrienne Terrisse, en 1827
 15. Pierre (1863-1952), conseiller aux Etats
oo Isabelle de Coulon, en 1895
 16. Alfred (1871-1959), dernier Suisse au service étranger, marine allemande
oo Frieda Graf, en 1932
 17. Frédéric-Alphonse (1874-1959)
oo Louise-Elisabeth von Tscharnier (1882-1980), en 1905, personnalité originale de Berne, dite "Madame de.." (11)
 18. Charles-Eugène (1875-1959), docteur en médecine, gynécologue à Neuchâtel
oo Hélène Carbonnier, en 1908
 19. James-François (1811-1871), maire de Lignièrès
oo Elmire-Adèle de Meuron, en 1838
 20. Louis-Henri (1868-1949), peintre à Marin NE (7)
oo Léonie de Pourtalès, en 1898
 21. Abram (1706-1792), maître des clefs à Neuchâtel, anobli en 1789
oo Madeleine Favarger, en 1731
 22. Louis (1780-1847), châtelain du Landeron, écrivain
oo Elmire de Meuron, en 1808
 23. Edouard (1782-1830), consul de Suisse à Lisbonne
oo Anna Emilia Vasquez, en 1818

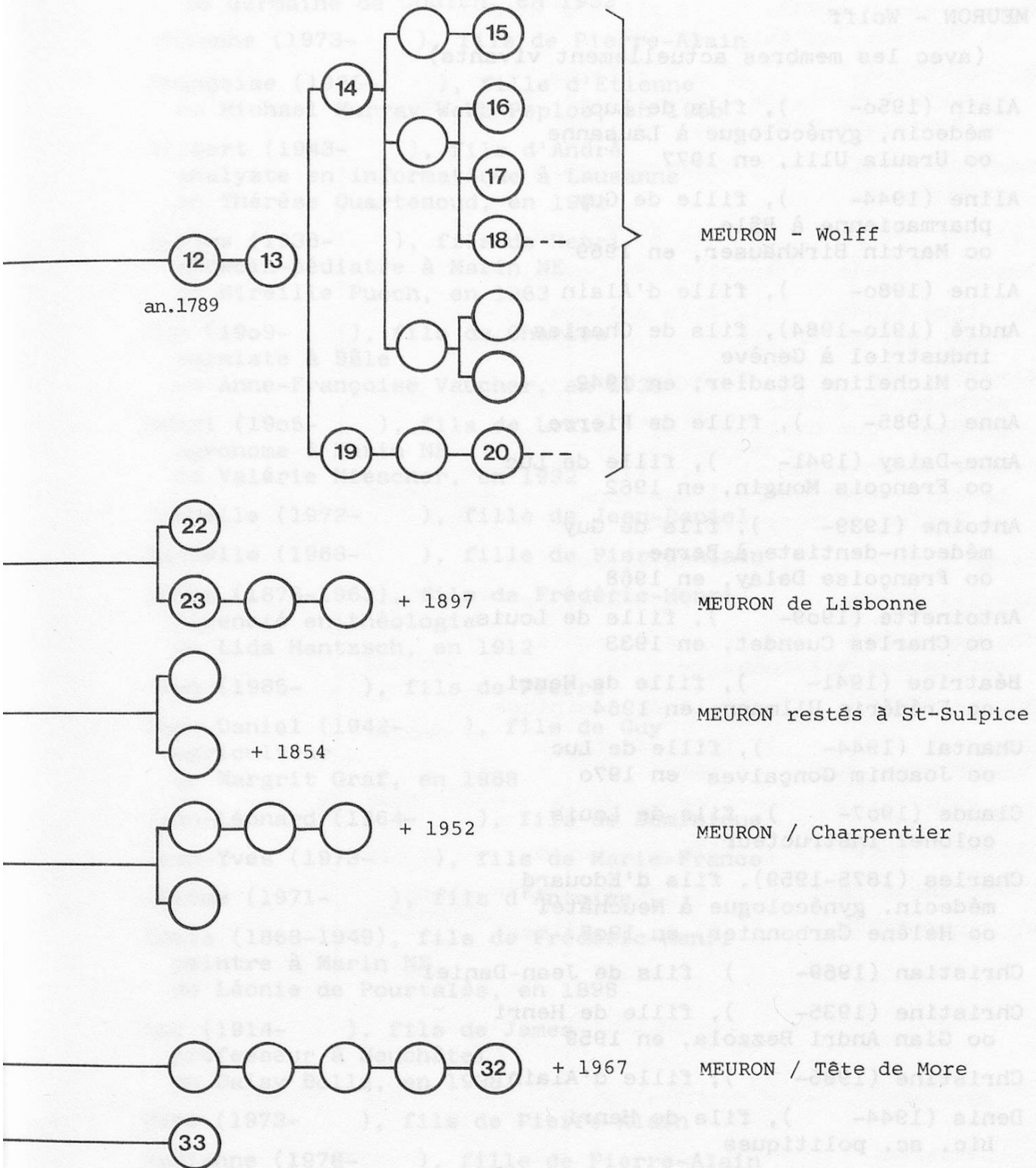
24. François-Henri (1771-1859), colonel au régiment Meuron, dénommé Meuron-Bayard (8)
25. Jean-Daniel (1758-1835), Maître-charpentier à Neuchâtel
 - oo 1. Elisabeth Peter
 2. Suzanne-Marie Perret, en 1798

Meuron / Tête de More

26. Jérémie (1576-1640)
 - oo Judith Dubied
27. Samuel (1648-1711), procureur de Valangin
 - oo Judith Meuron, en 1669
28. Etienne (1675-1750), commissaire général, anobli en 1711
 - oo Marguerite Pury, en 1698
29. Samuel (1703-1777), procureur général
 - oo Rose-Marguerite Bullot, en 1731
30. Jean-Pierre (1744-1803), colonel au régiment Meuron (8)
 - oo Elisabeth Allemann
31. Pierre (1712-1800), fabricant d'indiennes, château de Fenin NE
 - oo Rose-Marguerite Deluze, en 1741
32. Georges (1882-1967), agronome
 - oo Blanche-Elisabeth de Coulon, en 1917
33. Auguste-Frédéric (1789-1852), négociant au Brésil, fondateur de la Maison de santé de Préfargier à Marin NE (9)
34. Esabeau (1757-1849), fondatrice de l'Hospice des orphelins du Prébarreau, Neuchâtel
 - oo Charles de Tribolet, en 1780

II III IV V VI VII VIII IX X XI XII





T A B L E A U III

MEURON - Wolff

(avec les membres actuellement vivants)

Alain (1950-), fils de Luc
médecin, gynécologue à Lausanne
oo Ursula Ulli, en 1977

Aline (1944-), fille de Guy
pharmacienne à Bâle
oo Martin Birkhäuser, en 1969

Aline (1980-), fille d'Alain

André (1910-1984), fils de Charles
industriel à Genève
oo Micheline Stadler, en 1942

Anne (1985-), fille de Pierre

Anne-Daisy (1941-), fille de Luc
oo François Mougin, en 1962

Antoine (1939-), fils de Guy
médecin-dentiste à Berne
oo Françoise Delay, en 1968

Antoinette (1909-), fille de Louis
oo Charles Cuendet, en 1933

Béatrice (1941-), fille de Henri
oo Frédéric Ullmann, en 1964

Chantal (1944-), fille de Luc
oo Joachim Gonçalves en 1970

Claude (1907-), fils de Louis
colonel instructeur

Charles (1875-1959). fils d'Edouard
médecin, gynécologue à Neuchâtel
oo Hélène Carbonnier, en 1908

Christian (1969-) fils de Jean-Daniel

Christine (1935-), fille de Henri
oo Gian Andri Bezzola, en 1959

Christine (1985-), fille d'Alain

Denis (1944-), fils de Henri
Lic. sc. politiques

Dominique (1936-), fils de Henri
ingénieur civil
oo Monique Landolt, en 1962

Etienne (1900-), fils de Louis
 médecin, gynécologue à Lausanne
 oo Germaine de Coulon, en 1932
 Etienne (1973-), fils de Pierre-Alain
 Françoise (1935-), fille d'Etienne
 oo Michael Murray Webb-Peploe, en 1960
 Gilbert (1943-), fils d'André
 analyste en informatique à Lausanne
 oo Thérèse Quartenoud, en 1971
 Gilles (1938-), fils de Henri
 médecin-pédiatre à Marin NE
 oo Mireille Puech, en 1963
 Guy (1909-), fils de Charles
 chimiste à Bâle
 oo Anne-Françoise Vaucher, en 1938
 Henri (1905-), fils de Louis
 agronome à Marin NE
 oo Valérie Miescher, en 1932
 Isabelle (1972-), fille de Jean-Daniel
 Isabelle (1968-), fille de Pierre-Alain
 James (1876-1963), fils de Frédéric-Henri
 licencié en théologie
 oo Lida Hantzsch, en 1912
 Jean (1985-), fils de Pierre
 Jean-Daniel (1942-), fils de Guy
 agriculteur
 oo Margrit Graf, en 1968
 Jean-Léonard (1964-), fils de Dominique
 Jean-Yves (1973-), fils de Marie-France
 Jérôme (1971-), fils d'Antoine
 Louis (1868-1949), fils de Frédéric-Henri
 peintre à Marin NE
 oo Léonie de Pourtalès, en 1898
 Luc (1914-), fils de James
 professeur à Neuchâtel
 oo Daisy Bolle, en 1938
 Marc (1973-), fils de Pierre-Alain
 Marianne (1978-), fille de Pierre-Alain
 Maximilien (1914-), fils de Charles
 Marie-Dorothée (1957-), fille d'André
 oo Charles Turrettini, en 1981

Marie-France (1948-), fille de Luc
médecin à Troinex GE

Marie-Jeanne (1949-), fille d'André
oo Nicolas Gagnebin, en 1982

Michel (1934-), fils d'Etienne
médecin psychiatre à Préfargier, Marin NE
oo Dominique Cornioley, en 1981

Monique (1901-), fille de Louis
architecte

Olivier (1970-), fils de Gilles

Pascale (1967-), fille de Dominique

Philippe (1946-), fils d'André
négociant au Brésil

Pierre (1950-), fils de Guy
architecte à Bâle
oo Dominique Hopf, en 1985

Pierre-Alain (1939-), fils d'Etienne
médecin-vétérinaire à Lausanne
oo Sabine de Pury, en 1965

Serge (1966-), fils de Gilles

Sibylle (1974-), fille d'Antoine

Solange (1904-), fille de Louis
infirmière-missionnaire

Sophie (1976-), fille de Dominique

Suzanne (1912-), fille de Louis
oo Edmond Leuba, en 1943

Thérèse (1983-), fille d'Alain

Thierry (1969-), fils d'Antoine

Valentine (1969-), fille de Pierre-Alain

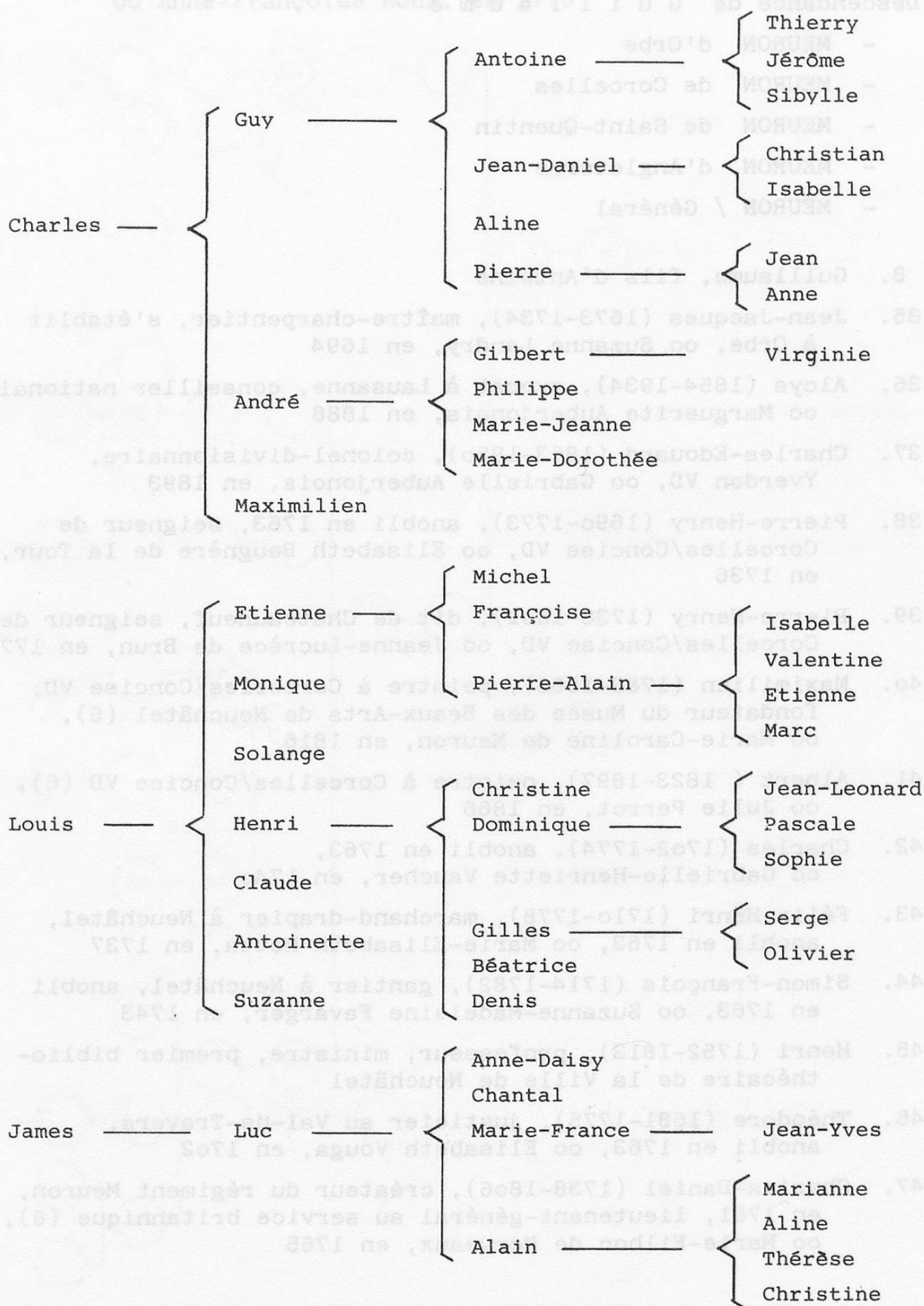
Virginie (1973-), fille de Gilbert

XVII

XVIII

XIX

XX



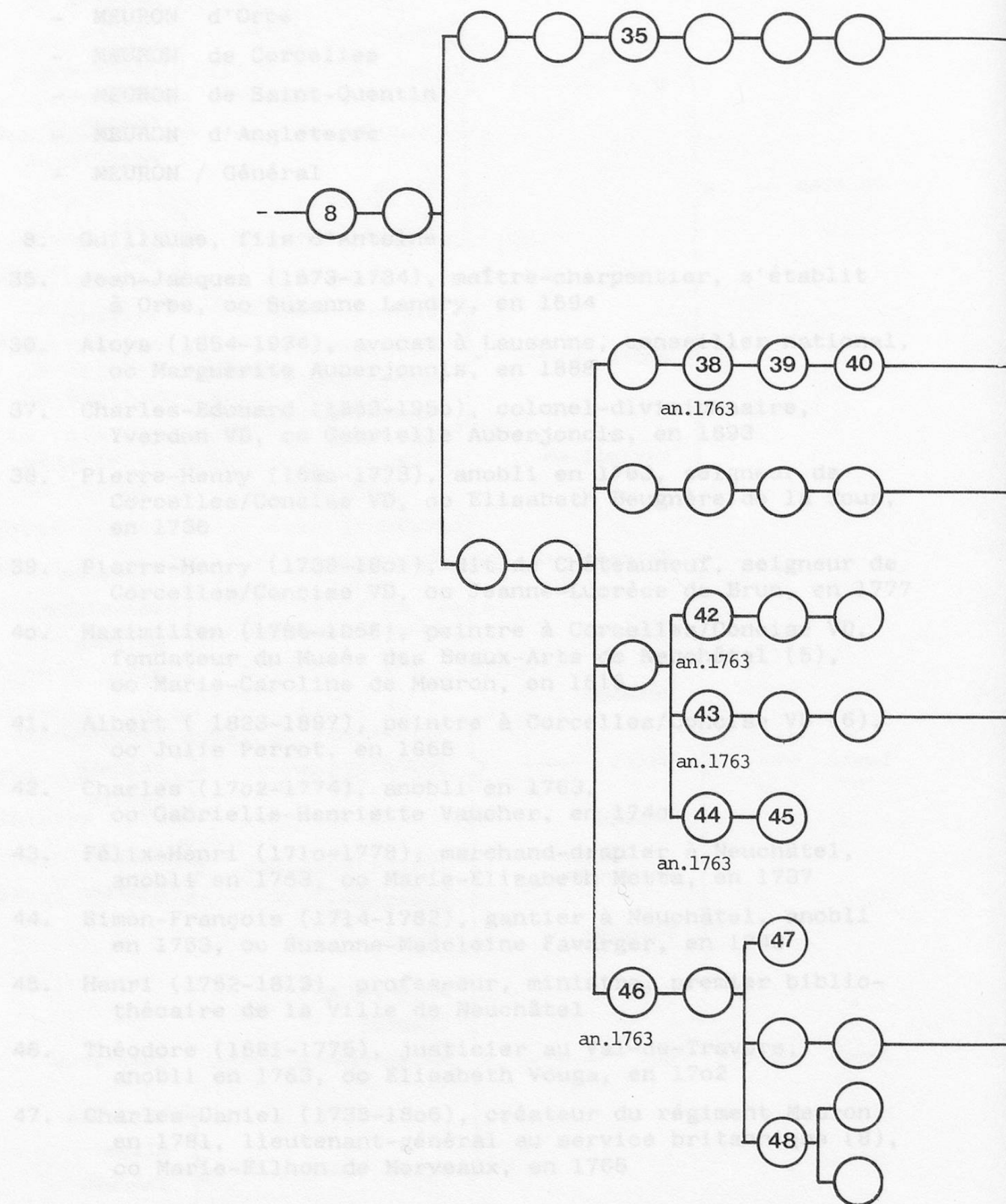
T A B L E A U IV

Descendance de G u i l l a u m e

- MEURON d'Orbe
 - MEURON de Corcelles
 - MEURON de Saint-Quentin
 - MEURON d'Angleterre
 - MEURON / Général
-
- 8. Guillaume, fils d'Antoine
 - 35. Jean-Jacques (1673-1734), maître-charpentier, s'établit à Orbe, oo Suzanne Landry, en 1694
 - 36. Aloys (1854-1934), avocat à Lausanne, conseiller national, oo Marguerite Auberjonois, en 1888
 - 37. Charles-Edouard (1863-1950), colonel-divisionnaire, Yverdon VD, oo Gabrielle Auberjonois, en 1893
 - 38. Pierre-Henry (1690-1773), anobli en 1763, seigneur de Corcelles/Concise VD, oo Elisabeth Beugnère de la Tour, en 1736
 - 39. Pierre-Henry (1738-1801), dit de Châteauneuf, seigneur de Corcelles/Concise VD, oo Jeanne-Lucrèce de Brun, en 1777
 - 40. Maximilien (1785-1868), peintre à Corcelles/Concise VD, fondateur du Musée des Beaux-Arts de Neuchâtel (5), oo Marie-Caroline de Meuron, en 1816
 - 41. Albert (1823-1897), peintre à Corcelles/Concise VD (6), oo Julie Perrot, en 1866
 - 42. Charles (1702-1774), anobli en 1763, oo Gabrielle-Henriette Vaucher, en 1740
 - 43. Félix-Henri (1710-1778), marchand-drapier à Neuchâtel, anobli en 1763, oo Marie-Elisabeth Motta, en 1737
 - 44. Simon-François (1714-1782), gantier à Neuchâtel, anobli en 1763, oo Suzanne-Madeleine Favarger, en 1743
 - 45. Henri (1752-1813), professeur, ministre, premier bibliothécaire de la Ville de Neuchâtel
 - 46. Théodore (1681-1775), justicier au Val-de-Travers, anobli en 1763, oo Elisabeth Vouga, en 1702
 - 47. Charles-Daniel (1738-1806), créateur du régiment Meuron, en 1781, lieutenant-général au service britannique (8), oo Marie-Filhon de Morveaux, en 1765

48. Pierre-Frédéric (1746-1813), colonel au régiment Meuron,
lieutenant-général au service britannique (8),
oo Anne-Françoise Roux, en 1776





XIII

XIV

XV

XVI

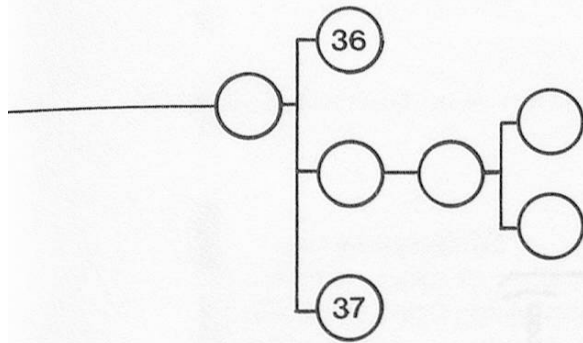
XVII

XVIII

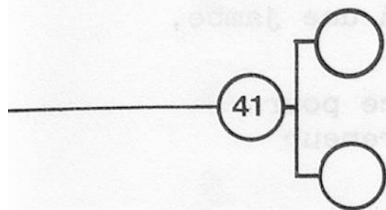
XIX

XX

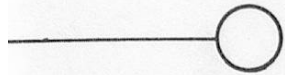
TABLEAU V



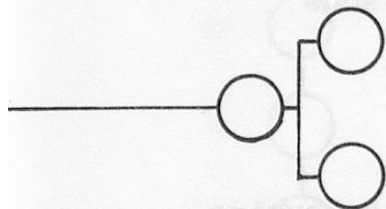
MEURON d'Orbe



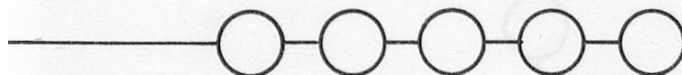
MEURON de Corcelles



MEURON de St-Quentin



MEURON d'Angleterre



+ 1961

MEURON / Général

T A B L E A U V

Descendance de G e o r g e

- MEURON de Corse (Poschi-Meuron)

Descendance d' A b r a h a m

Descendance de George

9. George, fils d'Antoine

10. Abram, fils d'Antoine

49. Jean-Marc-Louis (1777-1852), dénommé colonel à une jambe,
anobli en 1841

50. Samuel-Etienne (1735-1800) quitta Saint-Sulpice pour
s'établir en Corse, architecte, puis entrepreneur
à Ajaccio
oo Jeanne-Marie Zigliara, en 1760

51. Jean-Paul (1761-1830), consul de France à Ancône
oo Adelaïde Vivier, en 1797

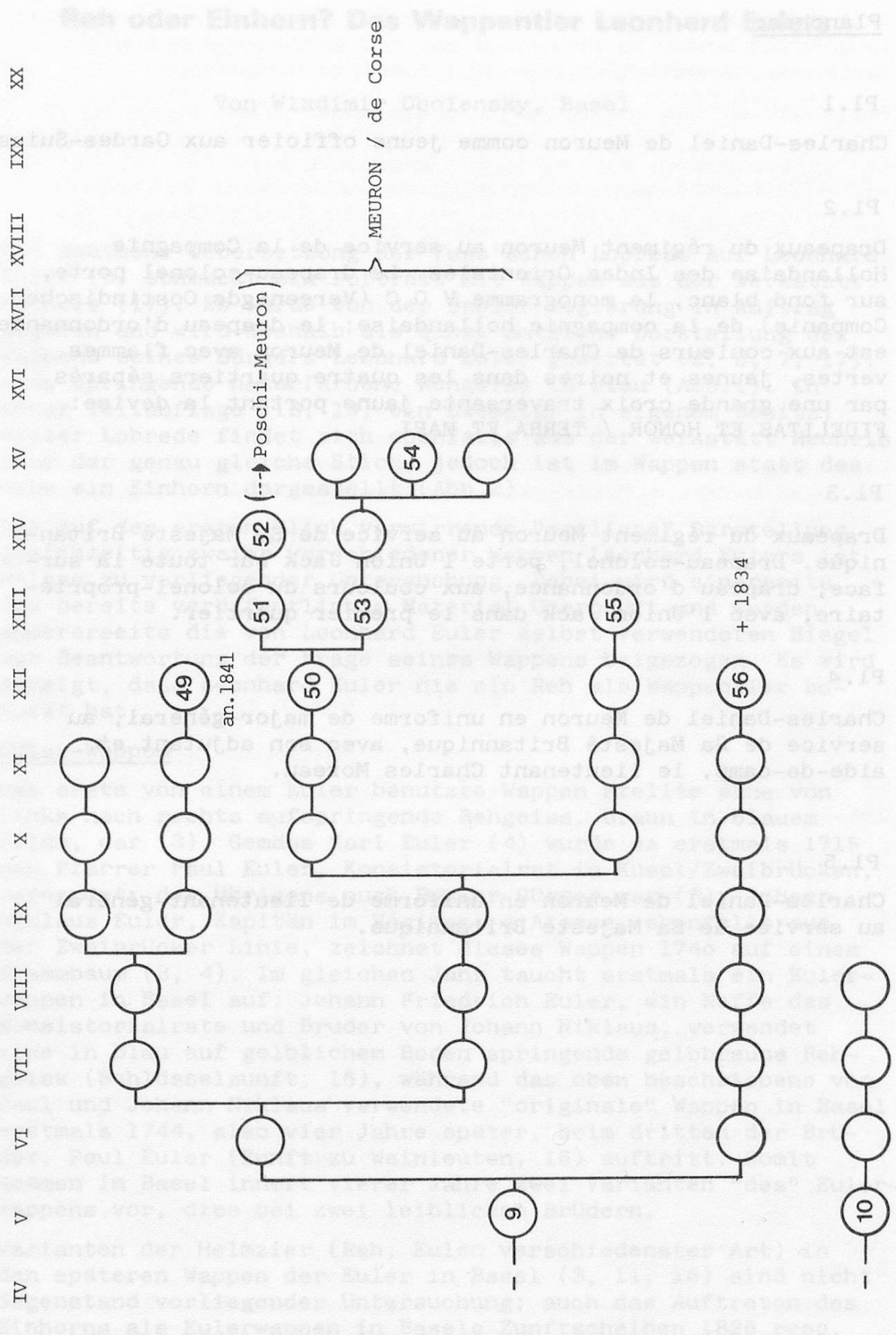
52. Marie-Antoinette (1813-1896), souche des Poschi-Meuron
à Lucques
oo Lodovico Poschi

53. Jean-Augustin (1768-1838), officier de marine sous
Napoléon
oo 1. Marguerite Landry, en 1817
2. Marie-Thérèse Lapierre, en 1835

54. Aglaé (1836-1925), peintre à Ajaccio

55. Constant (1804-1872), anarchiste, disciple de Bakounine,
révolutionnaire de 1831, à Neuchâtel
oo Emilie Fasnacht, en 1831

56. Victor-Henri (1776-1834), fut en Russie avec Napoléon



Planches:

Pl.1

Charles-Daniel de Meuron comme jeune officier aux Gardes-Suisses

Pl.2

Drapeaux du régiment Meuron au service de la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales. Le drapeau-colonel porte, sur fond blanc, le monogramme V O C (Vereenigde Oostindische Compagnie) de la compagnie hollandaise; le drapeau d'ordonnance est aux couleurs de Charles-Daniel de Meuron avec flammes vertes, jaunes et noires dans les quatre quartiers séparés par une grande croix traversante jaune portant la devise: FIDELITAS ET HONOR / TERRA ET MARI

Pl.3

Drapeaux du régiment Meuron au service de Sa Majesté Britannique. Drapeau-colonel, porte l'Union Jack sur toute la surface; drapeau d'ordonnance, aux couleurs du colonel-propriétaire, avec l'Union Jack dans le premier quartier.

Pl.4

Charles-Daniel de Meuron en uniforme de major-général, au service de Sa Majesté Britannique, avec son adjutant et aide-de-camp, le lieutenant Charles Moreau.

Pl.5

Charles-Daniel de Meuron en uniforme de lieutenant-général au service de Sa Majesté Britannique.